

**Bilan de compétences - St Junien****Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**HOREA COMPETENCES &  
FORMATIONS  
Laurie CHATELIN  
05.49.61.47.07  
contact@horeaconseil.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier  
Entretien**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

-

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

**Objectif de la formation**

Faire le point sur son parcours professionnel, mieux se connaître pour valoriser ses acquis et son potentiel, définir ou vérifier son projet

**Contenu et modalités d'organisation**

1 - Phase préliminaire : Analyse de la demande - Confirmation de votre engagement - Définition et analyse de la nature de vos besoins - Information des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre. 2 - Phase d'investigation : Construction et pertinence du projet professionnel - Analyse de vos motivations et intérêts professionnels et personnels - Identification de vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, évaluation de vos connaissances générales - Détermination de vos possibilités d'évolution professionnelle 3 - Phase de conclusion : Présentation d'un document de synthèse - Prise de connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation - Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation. - Prévision des principales étapes de ce projet Le temps de face à face est de minimum 12 heures et modulable en fonction des besoins. Une synthèse du travail réalisé est rédigée par le consultant en regard des objectifs du départ. Cette synthèse confidentielle contient l'ensemble des résultats afférents au bilan réalisé. Une phase de suivi est effectuée par le cabinet entre 3 et 6 mois après la fin du bilan, dans un souci de démarche qualitative.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé****Validation(s) Visée(s)****Bilan de compétences - Sans niveau spécifique**
 Éligible au CPF
**Et après ?**

Suite de parcours

**Non renseigné****Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00205488</b>	du 11/10/2018 au 31/12/2023	Saint-Junien (87)	HOREA COMPETENCES & FORMATIONS			
<b>00424002</b>	du 11/10/2018 au 31/12/2024	Saint-Junien (87)	HOREA COMPETENCES & FORMATIONS			
<b>00536409</b>	du 11/10/2018 au 31/12/2026	Saint-Junien (87)	HOREA COMPETENCES & FORMATIONS			